

[Texte]

**M. Bouchard:** J'apprécierais que cette question soit posée à M. Hockin, quand il viendra. C'est lui qui travaille directement avec la Banque fédérale de développement. Je n'assure que la coordination. Je pense qu'il sera en mesure de vous donner une réponse plus pertinente.

**Le vice-président:** Lorsque Investissement Canada analyse un investissement étranger, on examine surtout la haute technologie, la création d'emplois et, évidemment, les profits de la compagnie. Est-ce que cela se fait toujours ainsi, ou s'il y a parfois des différences?

**M. Bouchard:** Il y a des règles selon les seuils, et M. Labbé pourra vous en préciser les détails. Dans le cas de certains types d'acquisitions, il y a seulement un avis à donner. Lorsqu'il s'agit d'acquisitions d'une valeur dépassant les seuils d'entrée, soit cinq millions de dollars en général et 50 millions de dollars pour les États-Unis, et selon les conditions données, Investissement Canada vérifie systématiquement, d'une façon très précise. Dans la cas de la haute technologie, à laquelle a fait allusion M. Langdon, il y a des règles et des conditions encore beaucoup plus sévères pour évaluer ces facteurs.

• 1630

**M. Langdon:** Ce n'est pas vrai. La page de droite est très, très claire: on doit permettre les prises de contrôle s'il n'y a pas de problèmes particuliers.

**M. Bouchard:** Non. Tout le domaine de la technologie. . . Le cas Mérieux est un cas. . . Connaught est un cas patent, monsieur Langdon.

**M. Langdon:** Vous aviez deux candidats dans ce cas.

**M. Bouchard:** Oui.

**M. Langdon:** C'est la seule raison pour laquelle on avait la possibilité de faire un choix.

**M. Bouchard:** Même dans les autres cas, monsieur Langdon, on fait de même. On a appelé Connaught le bijou de la technologie dans le domaine au Canada. Investissement Canada procède à des évaluations très substantielles et très profondes au niveau de ce que peut représenter la transaction. Encore une fois, tout dépend des types de transactions; s'agit-il d'une transaction directe ou une d'une transaction indirecte? Monsieur Labbé, voulez-vous compléter.

**M. Labbé:** Le ministre a raison. Il s'agit de déterminer quel est l'avantage net ou le *net benefit* de la transaction. Quand une compagnie de haute technologie passe d'une main à l'autre, on regarde les perspectives à long terme et on essaie de voir quels seraient les avantages pour le Canada si la situation demeurerait telle qu'elle est. Il faut reconnaître que dans un cas comme celui-là, on porte beaucoup plus d'attention aux divers facteurs et aux conséquences des plans de l'investisseur.

**Mr. Pagtakhan (Winnipeg North):** Mr. Minister, I have understood that the Minister for Science will be appearing later, but you being the overall minister, I would like to pose some questions to you.

Dr. Fraser Mustard has indicated on a number of occasions that there is a lack of political culture respecting science in Canada and there is a lack of leadership. Those are serious indictments of the state of science and technology in

[Traduction]

**Mr. Bouchard:** I would appreciate it if you could put this question to Mr. Hockin when he appears before you. He is working directly with the Federal Business Development Bank. I only do the ensure co-ordination. I think he will be in a better position to provide you with an appropriate answer.

**The Vice-Chairman:** When Investment Canada assesses foreign investment, it directs most of its attention to high technology, job creation, and of course, the corporation's profits. Is this always the way things are done or do they sometimes proceed differently?

**Mr. Bouchard:** There are rules according to thresholds, and Mr. Labbé can discuss this with you in more detail. In the case of certain types of acquisitions, it is sufficient simply to file notice. When the value of the acquisitions exceeds the entry thresholds, that is, \$5 million as a general rule and \$50 million for the United States, and according to the stated conditions, Investment Canada proceeds with a very systematic and precise verification. In the case of high technology, to which Mr. Langdon referred, the rules and conditions used to evaluate these factors are even stricter.

**Mr. Langdon:** That is not true. The right-hand page is very, very clear: Takeovers must be allowed if there are no specific problems.

**Mr. Bouchard:** No. The entire technology sector. . . Mérieux is one case. . . Connaught is an obvious case, Mr. Langdon.

**Mr. Langdon:** You had two candidates in that case.

**Mr. Bouchard:** Yes.

**Mr. Langdon:** That is the only reason why it was possible to make a choice.

**Mr. Bouchard:** Even in other cases, we do the same thing, Mr. Langdon. Connaught has been called the jewel in the crown of Canadian technology in this area. Investment Canada conducts very substantial and in-depth assessments of what such transactions can represent. Once again, all depends on the type of transaction. Is this a direct or indirect transaction? Mr. Labbé, do you have something to add?

**Mr. Labbé:** The Minister is right. The point is to determine the net benefit of the transaction. When a high-technology company changes hands, we look at the long-term prospects and try to determine what the advantages would be for Canada if we maintained the status quo. It must be recognized that in a case such as this one, much more attention is paid to the various factors and therefore, to the investor's plans.

**M. Pagtakhan (député de Winnipeg-Nord):** Monsieur le ministre, je crois comprendre que le ministre de la Science va comparaître plus tard, mais puisque vous avez la responsabilité globale de ce ministère, j'aimerais vous poser certaines questions.

Le docteur Fraser Mustard a signalé à de nombreuses reprises qu'il y a une pénurie de culture politique dans le domaine de la science au Canada et qu'on fait également preuve d'un manque de leadership. Ce sont des reproches